



MISSION PERMANENTE A BRUXELLES

Avenue Gustave Demey, 72-74 1160 Bruxelles (Belgique) Tel: (322) 346.97.47/48 Fax: (322) 346.97.28
 Email: africanunion@skynet.be Website : www.au.int

UA.BRU/FC/GR.AFR/CPI/274.11

La Mission permanente de l'Union africaine à Bruxelles présente ses compliments à toutes les Ambassades des États membres de l'Union africaine à Bruxelles, **Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale (CPI)**, et a l'honneur de les informer que Mme Silvana Arbia, Greffier de la CPI, **souhaite les inviter à une réunion qui se tiendra mercredi 23 novembre 2011 de 10h à 11h45 à la Maison ACP pour un échange de vues sur les points importants qui seront discutés lors de la 10^{ème} session de l'Assemblée des États Parties qui aura lieu à New York du 12 au 21 décembre 2011.** Les points suivants sont proposés pour l'ordre du jour de cette réunion :

1. Protection des victimes et témoins:

- Défis en 2012 et conséquences budgétaires
- Accords relatifs à la réinstallation de témoins – utilisation du Fonds d'affectation spéciale pour financer la réinstallation de témoins

2. Participation des victimes et réparations :

- Stratégie de la Cour relative aux victimes – mise en œuvre en 2012 et conséquences budgétaires
- Rendre la participation des victimes devant la CPI effective dans les affaires et situations en cours
- Réparations : les avancées du Greffe en la matière au vue des procédures judiciaires en cours

3. Sensibilisation et information du public :

- Avancées relatives à l'impact des activités de la Cour en matière de sensibilisation dans les pays faisant l'objet d'une situation
- Défis à venir dans ce domaine, en particulier par rapport au budget 2012

4. Budget 2012 de la Cour : les défis

5. Avancées relatives aux activités du Greffe par rapport aux nouvelles situations : Libye et Côte d'Ivoire.

A la demande des services de Mme Silvana Arbia, les Ambassadeurs sont priés de bien vouloir confirmer leur participation respective à cette importante réunion **avant le 16 novembre 2011** par courriel à l'adresse suivante de la Mission permanente de l'UA à Bruxelles : africanunion@skynet.be

La Mission voudrait profiter de l'occasion pour communiquer, ci-joint, aux Ambassades, pour information, la liste des États africains parties au Statut de Rome de la CPI, en précisant, toutefois, que **l'ensemble des Ambassades des États membres de l'UA à Bruxelles sont invitées à participer à cette réunion.**

La Mission permanente de l'Union africaine à Bruxelles saisit cette occasion pour renouveler à toutes les Ambassades des États membres de l'Union africaine à Bruxelles, Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale (CPI), l'assurance de sa très haute considération.

Bruxelles le 27 octobre 2011



**A TOUTES LES AMBASSADES DES ETATS MEMBRES
DU GROUPE AFRICAIN DES AMBASSADEURS
A BRUXELLES**

**Liste des États africains parties au Statut de Rome de la
Cour pénale internationale**

**List of the African States Parties to the Rome's Status of
the International Criminal Court**

1	AFRIQUE DU SUD	12	GABON	23	NAMIBIE
2	BENIN	13	GAMBIE	24	NIGER
3	BOTSWANA	14	GHANA	25	NIGERIA
4	BURKINA FASO	15	GUINEE	26	OUGANDA
5	BURUNDI	16	KENYA	27	SENEGAL
6	CAP VERT	17	LESOTHO	28	SIERRA LEONE
7	CENTRAFRIQUE	18	LIBERIA	29	SEYCHELLES
8	COMORES	19	MADAGASCAR	30	TANZANIE
9	CONGO	20	MALAWI	31	TCHAD
10	CONGO (RD)	21	MALI	32	TUNISIE
11	DJIBOUTI	22	MAURICE	33	ZAMBIE

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Specialized Technical and representational Agencies

Permanent Mission of the African Union in Brussels

2011-12-01

Letter of thanks of Mrs Silvana Arbia, Registrar of the ICC

Permanent Mission of the African Union

<http://archives.au.int/handle/123456789/5438>

Downloaded from African Union Common Repository